VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles terrains vacants et tout terrains à vendre à Algiers Progress ville.

Emplacement d'affaires No 267 avenue Atlantique à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Magasin et résidence, avenues Pacifique et Pelican.

Magasin cottages doubles.

Nos 237 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pelican et Thayer.

Nos 243 et 245 avenue Atlantique entre les rues Pelican et Thayer.

245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican.

A vendre Pelican, entre les rues Pacifique et Richmond.

Lots vacants.

Trois beaux lots bornés par les avenues Pacifique et Richmond et la rue Thayer.

Cottage simple No 245 avenue Pacifique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer.

Succession de Thomas J. Kennedy.

No 73 160 Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne il sera vendu à l'encherè publique, en vertu d'un ordre de la Cour siégeant le 16 mai 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacifique et Atlantique, la rue Thayer et l'avenue Pelican, et ci-après désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas G. Dreyfous, en date du 20 mai 1904, ledit lot ayant une façade de quatre vingt quatre pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles, ledit lot Normant Décrit comme étant le lot No 41 borné comme il est dit ci-dessus d'après le plan ci-dessus mentionné de Thompson voyer daté le 7 mars 1895 lequel a été fait acte ferré sont contigus et mesurant comme suit, à savoir:—

Le lot No 1 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Pelican et mesurant telle et telle pieds de face à l'avenue Pelican sur cent vingt trois pieds de profondeur et façade à l'avenue Pelican sur cent vingt trois pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un placement d'affaires à un étage et contenant 8 chambres, hangars, citerne etc, construites et occupées en entier faisant face à l'avenue Pelican est un cottage double retiré de la banquette et contenant chaque côté trois chambres, hangars, citerne, propriété et maintenant occupée.

2° Trois certains lots de terre situés dans ledit cinquième district de cette ville dans l'îlet No 42 borné par les avenues Pacifique et Richmond et la rue Thayer et également désigné par le No 1 sur un plan de Brooklyn Warehouse Co. Property par W. T. Thompson voyer, daté le 7 mars 1849 déposé en l'étude d'Andrew Kero Jr notaire et cette ville lesdits deux lots sont désignés par les numéros dix huit et dix neuf sur ledit plan, contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds six pouces et dix lignes et trois quarts de ligne de face à l'avenue Pacifique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacifique et Richmond.

Le lot No 18—Les améliorations comprenant un cottage double en bois attenant aux Nos 245 et 247 avenue Pacifique, à l'encoignure de l'avenue Pelican, retiré de la banquette avec grillage en fer sur la façade, salon, trois chambres à coucher, cuisine, portiques sur le devant, citerne, hangar etc, de chaque côté, la maison est en bonne condition et est louée pour $12 00 chaque côté.

Le lot No 19—Les améliorations comprenant un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises, No 243 avenue Pacifique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer retiré de la banquette et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade chambre à bain, office etc, en bonnes condition et louée mensuellement $15 00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un an ou crédit de un an ou de deux ans avec la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusque au paiement garantie par hypothèque spéciale et rang de vendeur, et privilèges sur la propriété vendue avec la vente de rigueur ordinaire et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux parties des billets et la créance devant payer en dessous et en plus du montant de ladite somme toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété, dues et exigibles en l'année 1904.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au même moment et endroit il sera vendu tous les droits titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défenderesse dans le procès intitulé les Etats Unis d'Amérique vs Irene Brooks femme de Chas Harris et al's No 13 132 du docket de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour expropriation de certaines propriétés foncières et ci-après décrites les produits desquels ont été par ordre de cour déposés dans l'autre différend de la Cour pour attendre l'adjudication définitive des différentes parties intéressées. Les propriétés ainsi déposées en remplacement de la dite contient intérêt de décédente.

Deuxièmement: Tous les droits titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défenderesse dans le procès intitulé Etats Unis d'Amérique versus David Zacharie et ses No 13 121 du docket de la Cour des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières ci-après décrites les produits de cour déposés dans le règlement de la cour pour attendre adjudications entre les diverses parties défenderesses intéressées dans ce procès ainsi déposés s'élevant à onze cent dollars et l'intérêt dudit défunt en cet.

Conditions—Comptant. Les actes de vente seront passés devant James J. Woulfe notaire aux frais de l'acquéreur le 10 0/0 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat.

22 ma—22 29—juin 5 11 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE S. M. EATON

No 78,274—Division B—Cour Civile de District

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—LUNDI, le 27 juin 1904, à 12 heures A. M. à l'entrepôt Messag. Division No 4 dans l'îlet borné par les rues E. Front, St Joseph, Delta et Dorgenois en vertu d'un ordre de Cour signé le 7 juin 1904, par l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division E maintenant absent en congé. Neuf barils de whiskey aux marques suivantes:

Un baril "Foreman" un baril "Mileager" un baril "Rock Valley" un baril "Mt Auburn" un baril "Commercial Club" un baril "Anheuser Busch" Un baril "Monongahela" et un baril "Schuylkill". Et le même jour immédiatement après la vente des ci-dessus je procéderai à la chambre 406 Edifice du Board of Trade et d'Industrie, un lot de meubles de bureau.

Conditions—Comptant.

N B—Le whiskey sera vendu d'après le jaugeage légal fait par après la vente.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

14 juin—14 19 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans le bon emplacement excellente comme location

Nos 410-412 rue Philippe entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73 175—Division B—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, sera vendu à l'encherè publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet comprenant les rues Philippe Tchoupitoulas, Rousseau et Robinard, dès gré par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 20 mars 1883.

Les améliorations comprenant le cottage et bois couvert en ardoises situé et faisant partie de l'îlet ci-dessus décrit et mesurant 30 pieds de face sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un ou deux ans avec billets portant 8 0/0 d'intérêt et hypothèque et clauses de rigueur. Acte de vente devant Gregor W. Lotz notaire aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être acquittées par l'acquéreur.

22 ma—22 29—juin 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE THOMAS J. KENNEDY

Vente de propriétés données en partagement pour compte de créances—No 73 160 Cour Civile de District Division C—Vingt cinq actions du stock capital de la Algiers Savings Bank.

PAR STROUDBACK & STERN Leonard L. Stern Encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à enchère publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 30 mai 1904 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir: Vingt cinq actions du stock capital de la Algiers Savings Bank. Conditions—Comptant. Banciers, Gurley & Denegre vendeurs.

12 juin—12 19 26 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Sarpolus vs V. P. Tonga.

No 73 452, Docket 2 Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 28 juin 1904 à 11 heures A. M. au No 1900 rue Royale à l'encoignure de la rue St Philippe il sera vendu à l'encherè publique en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 juin 1904 par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée à savoir:

Le contenu en magasin de meubles de sa concession marchandises, et wagon et complets contenus.

Conditions—Comptant.

Trésorier Colonial, avocat. 15 juin—15 19 26

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Rémunérative.

COTTAGE DOUBLE.

301 et 303 rue Broad coin Palmyre.

Lots rue McCleary et aussi rue McPrake et aussi No 73,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur—Bureau No 727 rue Commerce—JEUDI, le 23 juin 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entrera en ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté le 20 mai 1904 je vendrai à l'encherè publique

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances la desservant appartenant situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'îlet No 605 borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et Jane, ledit lot de terre est désigné par le No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Broad, sur la même largeur dans le fond et sur une profondeur entre lignes parallèles de 101 pieds 9 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 2 et sur une profondeur de 101 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la côté du lot No 4. Les améliorations consistent en un joli cottage double contenant quatre chambres de chaque côté un grand lot sur la côté citernes, hangars, etc. Mensuellement rapportant $16 00 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans, à partir de crédit devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant sept pour cent par an d'intérêt de la date de adjudication l'intérêt payable annuellement garanti par un spécial de vendeur et les clauses usuelles de sécurité et incluant 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets les clauses d'assurances etc, et que l'acquéreur devant assumer et payer les taxes dues et exigibles en 1904 et plus ce jour de l'adjudication sur le prix de l'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph Seebold notaire aux frais de l'acquéreur. 5 juin—5 12 19 26—juillet 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée et non Améliorée.

Chemin de Gentilly et coin de la Fair Grounds et rue Race Track.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de Henry Lambert et al vs The Ecclesiastical Lutheral Orphan Asylum et als.

No 73,085 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 834 rue Commune MARDI, le 12 juillet 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu à l'encherè publique en vertu d'un jugement rendu le 27me jour de mai et signé le 2me jour de juin 1904 par l'Hon. Geo. H. Theard juge de la Cour Civile de District Division E pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété foncière de valeur ci-après décrite à savoir:

1° Le tout de l'îlet No 1567 borné par le chemin de Gentilly les rues Crète Mauripas et Porte ainsi que d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, en quatre lots de terre marqués A B C et D dudit arpentage ledit daté le 17 février 1904 et les lots mesurant respectivement comme suit: le lot A formant l'encoignure du chemin de Gentilly et de la rue Mauripas et contant au travers de la rue Crète mesurant 57 pieds de face au chemin de Gentilly, 57 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Crète sur une profondeur et façade de 109 pieds 5 pouces et 6 lignes de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crète sur 104 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot A et 101 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne de division du lot C le lot C mesurant 34 pieds 11 pouces et 1 ligne de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crète sur 101 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot B et 98 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot D le lot D formant l'encoignure du Chemin de Gentilly des rues Crète et Fortin et mesurant 34 pieds 11 pouces de face au Chemin de Gentilly 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crète sur 98 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot C et 97 pieds et 5 pouces de profondeur et façade à la rue Fortin.

Le lot A est améliorée par un cottage simple et bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant 3 chambres et cabinet, hangar, citerne autres dépendances, etc, dans la cour, et est numéroté 2617 Mauripas et Chemin de Gentilly.

2° Le tout de l'îlet No 1562 étant situé d'après le plan ci-devant dit plan par Edgar Pilié, voyer et 5 lots de terre marqués A B C D E F G H I K L M et N étant borné par les rues Mauripas, Fortin et Crète et le lot No 129 sur le côté du dit plan et mesurant chacun cela comme suit: Le lot A mesurant 65 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Fortin, 24 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Mauripas sur 164 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Crète et 158 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot C et 82 pieds et 5 pouces de profondeur et façade à la rue Fortin.

Le lot A est améliorée par un cottage simple et bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant 3 chambres et cabinet, hangar, citerne autres dépendances, etc, dans la cour, et est numéroté 2617 Mauripas et Chemin de Gentilly.

2° Le tout de l'îlet No 1562 étant vis